

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le 5 juin,

Le Conseil municipal de la commune de Vourey, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Jean-Louis Pinto-Suarez, 1^{er} adjoint.

Date de la convocation : 28 mai 2025

Présents : Jean-Louis Pinto-Suarez, Hélène Baret, Bruno Guely, Véronique Marry, Dominique Denys, Franck Pavan, Virginie Reynaud-Dulaurier, Marie-Christine Penon, Patricia Jacquemier, Jean Manzagol, Annie Giroud-Garampon, Jean-Paul Decard, Angélique Ducret, Robert Repellin, Brigitte Chiaffi

Excusés : Fabienne Blachot-Minassian
Serge Cozzi (pouvoir donné à Robert Repellin)
Marc Bernard

Absent : Jérémy Deglaine-Videlier,

Secrétaire de séance : Brigitte Chiaffi

2025/06-04 Tarification de la restauration scolaire 2025-2026

Mme Hélène Baret, adjointe aux affaires scolaires :

Vu la délibération n°2024/05-04 du 23 mai 2025 fixant les tarifs de restauration scolaire,

Considérant que les tarifs sont révisés par le traiteur, conformément à l'article 5.3 du CCAP,

La commission des affaires scolaires propose pour la rentrée scolaire 2025-2026, d'augmenter de 0.87 % les tarifs de restauration scolaire selon la grille suivante, la tarification du PAI (Projet d'Accueil Individualisé) durant la pause méridienne, reste inchangé ainsi que le tarif majoré :

Quotient familial	Tarifs 2024-2025	Dont frais de garderie	Tarifs 2025-2026	Dont frais de garderie
De 0 à 364	4,69 €	1,29 €	4,72	1,29 €
De 365 à 686	5,35 €	1,95 €	5,38	1,95 €
De 687 à 915	5,88 €	2,48 €	5,91	2,48 €
De 916 à 1143	6,31 €	2,91 €	6,34	2,91 €
De 1144 à 1500	6,52 €	3,15 €	6,55	3,15 €
Supérieur à 1501	6,78 €	3,38 €	6,81	3,38 €

PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	3,00 €		3,00 €
Enfant sans inscription repas majoré	15.00 €		15.00 €

Le conseil municipal se réserve le droit de revoir les tarifs des repas de la restauration scolaire au cours de l'année 2025-2026.

A noter : les familles qui rencontrent des difficultés de paiement peuvent solliciter le CCAS de Vourey.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter à l'unanimité.

Fait à Vourey, le 5 juin 2025
Le 1^{er} adjoint, M. Jean-Louis Pinto-Suarez

